

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1684

concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2014-2015

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Règlement* général 7 de l'Université du Québec : « Affaires concernant l'administration »;

ATTENDU l'article 5.3.3 a) du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation, les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité du budget;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2014-2015 soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1685

concernant l'engagement d'un coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Lionel Vécrin à titre de coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau, et ce, à compter du 2 décembre 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Lionel Vécrin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1686

concernant l'engagement d'un technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou de technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Pascal Paquet, à titre de technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau, à compter du 2 décembre 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Pascal Paquet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1687

concernant l'engagement d'une technicienne en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de technicienne ou de technicien en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nathalie Perron, à titre de technicienne en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 2 décembre 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nathalie Perron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1688

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Diane Boudreault à titre de secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau, et ce, à compter du 2 décembre 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Diane Boudreault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1689

concernant l'engagement d'une secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Rosane Richer à titre de secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, et ce, à compter du 2 décembre 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Rosane Richer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 378-CX-1690

concernant l'amendement au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-huitième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais*;

ATTENDU la nécessité de prévoir la location d'ordinateurs portables pour les organismes externes;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER la grille des tarifs recommandés pour les équipements du service audiovisuel, annexe 2 du règlement, en ajoutant, dans la section *AUTRE ÉQUIPEMENT*, ordinateur portable avec un montant de 50 \$ dans la colonne *Tarifs aux organismes externes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général